

Sécurité aux abords de l'école

Bonjour chers parents,

Depuis quelques années, des mesures temporaires étaient en place quant à la gestion de la circulation des autobus, véhicules et piétons autour de l'École Joly et ce, en raison de la pandémie. Dès le **lundi 2 octobre 2023**, ce sera le retour à la normale avec quelques modalités de sécurité supplémentaires.

- ✔ Les autobus scolaires sont de retour à l'intérieur du stationnement de l'école et ne se stationneront plus sur la rue Desjardins;
- ✔ Seuls les autobus et les véhicules des membres du personnel ont accès au stationnement de l'école;
- ✔ La circulation des véhicules des membres du personnel et des autobus à l'intérieur du stationnement se fait en sens unique, avec une entrée unique pour y accéder et une seule sortie pour quitter;
- ✔ Les parents qui déposent leurs enfants en voiture doivent se stationner le long de la rue Desjardins, que ce soit durant la période scolaire ou durant la période du service de garde. Les parents en voiture **n'ont plus accès** au stationnement de l'école;
- ✔ Si un parent doit venir chercher son enfant pour un rendez-vous sur les heures de classe, il doit se stationner le long des rues Desjardins ou Joly et sonner à l'entrée de la porte avant (secrétariat);
- ✔ Les élèves piétonniers qui n'utilisent pas le transport scolaire, donc qui marchent ou qui se font déposer en voiture par leurs parents doivent circuler par l'entrée de la rue Desjardins et **entrer par la porte arrière de l'école**;
- ✔ **La porte principale du service de garde est déplacée à l'arrière de l'école**, ainsi il n'y a plus d'éducatrice présente à la porte avant.

Mentionnons que de la signalisation appropriée sera installée autour de l'école pour rappeler aux utilisateurs que le retour à la normale est en vigueur. Précisons que ces décisions, en partenariat avec la Ville de Rivière-du-Loup, sont toujours prises en fonction d'assurer la **sécurité** des déplacements de nos élèves et de notre personnel. Ci-joint également un visuel pour mieux comprendre les changements opérés. N'hésitez pas si vous avez des interrogations.

Chantal Dubé

Directrice de l'École Joly de Rivière-du-Loup